

L'**économie maritime** rassemble les activités ne pouvant exister sans la mer. En 2022, ce secteur compte 635 établissements pour 1,8 Md€ de chiffre d'affaires et 3 268 emplois. Le **yachting** rassemble les activités de l'économie maritime ayant un lien avec les bateaux de plaisance et de grande plaisance. Ce sous-secteur de l'économie maritime compte 411 établissements pour 567,1 M€ de chiffre d'affaires et 1 429 emplois en 2022.

## L'économie maritime représente près de 10 % du chiffre d'affaires de la Principauté

### 1. Répartition des établissements, du chiffre d'affaires et des emplois de l'économie maritime en 2022 par GSA<sup>(1)</sup>

	Établissements		Chiffre d'affaires (M€)		Emplois	
	Économie maritime	Part du maritime	Économie maritime	Part du maritime	Économie maritime	Part du maritime
Commerce de gros	258	19,2%	934,4	15,5%	606	22,9%
Activités scientifiques et techniques	184	6,8%	237,3	7,3%	850	5,4%
Transport et entreposage	100	27,5%	513,1	65,8%	1 023	48,4%
Autres activités de services	27	2,1%	13,9	1,5%	356	4,9%
Industrie	20	10,9%	42,1	4,6%	233	8,9%
Activités financières et d'assurance	15	2,1%	39,9	1,7%	89	2,0%
Commerce de détail	9	1,0%	15,7	0,7%	48	1,5%
Information et communication	9	1,9%	1,4	0,2%	7	0,4%
Construction	6	1,2%	27,3	1,1%	55	0,8%
Autres GSA	7	0,3%	0,5	0,0%	3	0,0%
<b>Total</b>	<b>635</b>	<b>5,7%</b>	<b>1 785,7</b>	<b>9,3%</b>	<b>3 268</b>	<b>5,4%</b>

<sup>(1)</sup> Total du chiffre d'affaires hors Activités financières et d'assurance

Sources : Direction du Développement Économique, Direction des Services Fiscaux, Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Mis à part les Activités immobilières, l'ensemble des grands secteurs d'activités (GSA) monégasques sont représentés au sein de l'économie maritime. Cette dernière se compose en 2022 de 635 établissements, ce qui représente 5,7 % de l'ensemble des structures actives. Estimé à près de 1,8 Md€, le chiffre d'affaires du secteur équivaut à 9,3 % du total en Principauté et le nombre d'emplois en décembre 2022 s'élève à 3 268 (soit 5,4 % de l'emploi total du secteur privé).

Le Commerce de gros est le secteur comptant le plus d'établissements exerçant une activité maritime à Monaco (258), notamment par le biais des intermédiaires du

commerce en navires (83,7 % des entités du maritime de ce GSA). Le Commerce de gros génère 934,4 M€ du chiffre d'affaires de l'économie maritime pour 606 emplois (soit plus d'un emploi sur cinq de ce secteur qui relève du maritime).

Plus du quart des établissements du Transport et entreposage ont une activité dans le maritime, ce qui en fait le GSA ayant la part la plus conséquente. Ces derniers génèrent plus de 1 000 emplois en 2022, soit près de la moitié des emplois du secteur. Par ailleurs, le chiffre d'affaires de ces activités maritimes est de plus d'un demi milliard d'euros, soit 65,8 % du résultat annuel du Transport et entreposage.

## Près de la moitié des établissements du yachting appartiennent au Commerce de gros

Au sein de l'économie maritime, le yachting comprend 411 établissements actifs en 2022, soit 3,7 % du total en Principauté.

Naturellement, le Commerce de gros est là encore majoritairement représenté (203 soit près d'une entité du yachting sur deux), et spécifiquement par les intermédiaires du commerce en navires (192 soit 94,6 % des structures yachting du GSA).

Viennent ensuite les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien (104), le Transport et entreposage (46) et l'Industrie (17). Les poids du yachting au sein de ces deux derniers secteurs s'élèvent à respectivement 12,6 % et 9,2 %.

### 2. Répartition des établissements du yachting en 2022 par GSA

	Yachting	Total en Principauté	Part du yachting
Commerce de gros	203	1 343	15,1%
Activités scientifiques et techniques	104	2 711	3,8%
Transport et entreposage	46	364	12,6%
Industrie	17	184	9,2%
Autres activités de services	12	1 272	0,9%
Activités financières et d'assurance	12	715	1,7%
Information et communication	8	475	1,7%
Commerce de détail	4	866	0,5%
Autres GSA	5	3 300	0,2%
<b>Total</b>	<b>411</b>	<b>11 230</b>	<b>3,7%</b>

Sources : Direction du Développement Économique, IMSEE

L'économie maritime comprend le commerce maritime ou lié à la plaisance et le commerce des produits de la mer, les activités de conseil et d'ingénierie naval, le transport maritime, la décoration d'intérieur et le design de bateaux, la location de yachts, les associations en lien avec la mer, la réparation et l'entretien des navires, l'avitaillement, les assurances maritimes, les services juridiques en matière de droit maritime, les travaux maritimes, la pêche et l'aquaculture et les autres services maritimes et activités nautiques non classés ailleurs (dont notamment les services liés aux voyages, l'organisation d'événement, l'enseignement, le placement de main d'œuvre, les services à l'énergie offshore).

Le périmètre de calcul a été défini conjointement par l'IMSEE et la Direction des Affaires Maritimes : seuls les établissements dont l'activité réelle est directement liée au maritime et/ou au yachting ont été retenus. Ces deux secteurs regroupent ainsi un grand nombre d'activités relevant de multiples GSA, ce qui rend impossible les comparaisons avec ces derniers.

Une enquête a été menée sur les établissements susceptibles d'entrer dans le périmètre retenu afin d'apporter des réponses quant à la nature réelle et au poids de leurs activités en lien avec le maritime et/ou le yachting. Le chiffre d'affaires et le nombre d'emplois ont alors été pondérés selon la répartition de leurs activités.

## Le chiffre d'affaires du yachting dépasse les 550 M€

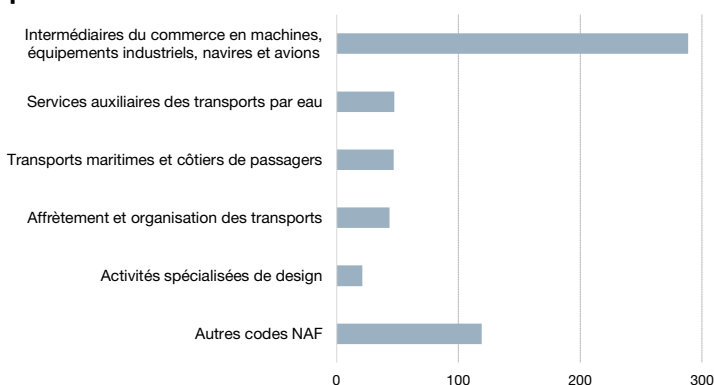
### 3. Répartition du chiffre d'affaires du yachting en 2022 par GSA<sup>(2)</sup>

	Yachting	Total en Principauté	Part du yachting
Activités financières et d'assurance	39,6	2 415,0	1,6%
Commerce de gros	308,7	6 025,5	5,1%
Transport et entreposage	139,0	779,6	17,8%
Activités scientifiques et techniques	84,7	3 263,4	2,6%
Autres activités de services	13,7	911,5	1,5%
Industrie	12,7	916,2	1,4%
Commerce de détail	5,9	2 097,1	0,3%
Information et communication	1,4	744,7	0,2%
Autres GSA	1,1	4 409,3	0,0%
<b>Total</b>	<b>567,1</b>	<b>19 147,3</b>	<b>3,0%</b>

Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

### 4. Répartition du chiffre d'affaires du yachting en 2022 par code NAF<sup>(2)</sup>



Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

<sup>(2)</sup> Hors Activités financières et d'assurance

Le chiffre d'affaires réalisé par les activités en lien avec le yachting en 2022 s'élève à 567,1 M€, soit 3,0 % du chiffre d'affaires total de la Principauté, hors Activités financières et d'assurance.

Ce résultat est essentiellement dû au Commerce de gros (308,7 M€) et de nouveau très largement grâce aux intermédiaires du commerce en navires, qui réalisent plus de la moitié du chiffre d'affaires du yachting (288,6 M€, soit 50,9 % du total).

La part du yachting est de loin la plus élevée dans le Transport et entreposage, à hauteur de 17,8 %. Ce GSA cumule 139,0 M€ de chiffre d'affaires dans le yachting répartis de manière homogène entre les Services auxiliaires des transports par eau (47,4 M€), les Transports maritimes et côtiers de passagers (47,1 M€) et l'Affrètement et organisation des transports (43,6 M€). Il est toutefois à noter qu'au sein de chacun de ces trois secteurs d'activité, une entreprise génère plus de la moitié du chiffre d'affaires total.

Enfin, les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien réalisent 84,7 M€ dans le yachting en 2022, dont le quart provient des établissements catégorisés dans les Activités spécialisées de design (21,2 M€).

## Plus de 1 400 emplois salariés dans le yachting en Principauté

En décembre 2022, le secteur du yachting représente 1 429 emplois, soit 2,4 % de la main d'œuvre monégasque.

Là encore, les intermédiaires du commerce en navires permettent au Commerce de gros d'être le premier pourvoyeur d'emplois dans le yachting en Principauté (431 soit 30,1%). La part de ces emplois dans le total du GSA atteint par ailleurs 16,3 %.

Le GSA des Autres activités de services est le deuxième employeur du yachting, sachant que ces 338 emplois proviennent majoritairement d'un seul acteur majeur opérant dans les Activités de clubs de sports.

Le Transport et entreposage coudoie le précédent GSA à la troisième place. Il compte 337 emplois en 2022, ce qui correspond à une part du yachting de 15,9 % dans ce secteur d'activité. Toujours à des niveaux relativement similaires, ce GSA est porté par les Transports maritimes et côtiers de passagers (117 emplois), les Services auxiliaires des transports par eau (116) et l'Affrètement et organisation des transports (99).

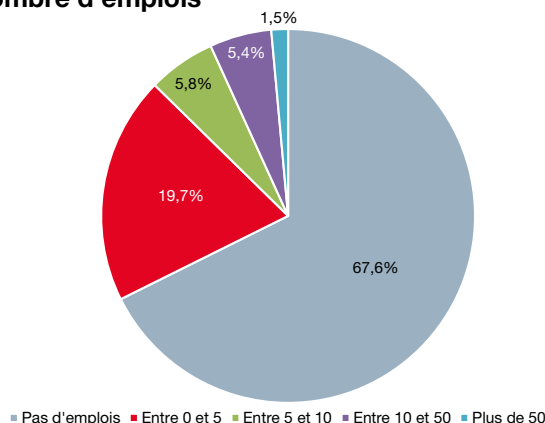
Plus des deux tiers (67,6 %) des établissements du yachting ne sont pas employeur et près de 20 % ont moins de cinq emplois.

### 5. Répartition des emplois du yachting en 2022 par GSA

	Yachting	Total en Principauté	Part du yachting
Commerce de gros	431	2 646	16,3%
Autres activités de services	338	7 258	4,7%
Transport et entreposage	337	2 112	15,9%
Activités scientifiques et techniques	184	15 735	1,2%
Activités financières et d'assurance	83	4 321	1,9%
Industrie	27	2 629	1,0%
Commerce de détail	19	3 140	0,6%
Information et communication	7	1 520	0,4%
Autres GSA	5	20 721	0,0%
<b>Total</b>	<b>1 429</b>	<b>60 082</b>	<b>2,4%</b>

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

### 6. Répartition des établissements du yachting en 2022 par nombre d'emplois



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE